

Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc
15 rue Achille Benoît - 74300
Cluses
Tél : 04 50 89 72 30 –
Email : info@missionlocale.fr

Mission Locale du Genevois
26 avenue de Verdun - 74100
Annemasse
Tél : 04 50 95 20 50 - Fax : 04 50 95 24 97 -
www.mlgenevois.org

Mission Locale Jeunes du Chablais
26 boulevard du Canal - B.P. 120 - 74207
Thonon-les-Bains Cedex
Tél : 04 50 26 36 97 - Fax : 04 50 70 23 76 - Email :
mlc@ml-chablais.org
www.ml-chablais.org

Mission Locale du Bassin Annecien
23 rue de Loverchy – 74003 Annecy cedex 03
Tél: 04 50 51 39 22 - Fax: 04 50 51 89 85 – Email: info@mljba.fr –
www.mljba.com

www.collectivitesengagees.fr

COLLECTIVITÉS ENGAGÉES
POUR L'AVENIR DES JEUNES ★★★



Un LABEL pour une collectivité Engagée

Un label est décerné par un jury aux collectivités intéressées selon une grille de critères. La collectivité se voit décerner une ou plusieurs étoiles selon son positionnement dans cette même grille.

Objectifs

- **Valoriser l'engagement** des collectivités en direction des jeunes,
- **Développer des solutions** d'insertion pour les jeunes,
- S'inscrire comme territoire **expérimental** et créer une émulation.

Critères adaptés à la taille de la collectivité

- Nombre et type de stages proposés
- Proposition de jobs d'été
- Participation au financement de structures d'insertion et d'emploi de jeunes
- Projets éducatifs menés
- Facilité d'accès aux TIC (technologie de l'informatique et communication)
- Prise en compte du handicap (mobilité, emploi etc...)
- Proposition de contrat d'aides, service civique ou autre forme d'emploi
- Mobilisation des clauses sociales

Jury

Le jury est composé de nombreuses personnes issues des univers concernés par les critères d'appréciation du label (élus, acteurs du monde éducatif, de l'emploi et de l'insertion). Il se réunit deux fois dans l'année pour décerner les différents niveaux de labels aux collectivités qui en font la demande.



Vous souhaitez devenir une collectivité Labélisée

- Contactez la mission locale jeune qui vous communiquera le dossier de candidature et la grille des critères.
- Vous retournez ensuite le dossier complété qui sera étudié par le jury. Vous pouvez à tout moment contacter votre interlocuteur à la mission locale qui vous aidera à remplir le dossier.
- Vous recevrez le label avec une ou plusieurs étoiles en fonction de votre positionnement dans la grille des critères. Le jury peut également accompagner son avis de recommandations en vue de l'obtention du niveau de label supérieur.
- Une fois le label obtenu les éléments graphique vous seront adressés pour vous permettre de communiquer.
- Si vous êtes déjà labélisés et que vous souhaitez accéder à un niveau supérieur, vous pouvez adresser une demande complémentaire en notifiant les éléments nouveaux.

Une adhésion annuelle est demandée aux collectivités :

1 à 2 étoiles : **100 euros** / 3 à 4 étoiles : **300 euros**

L'achat de support de communication est à la charge de la collectivité.

